

<http://www.cpalb.fr/en-savoie-les-operations-de-curage>



En Savoie, les opérations de curage des fonds du Lac du Bourget ont débuté

- Le lac du Bourget - Les nouvelles du lac -



Date de mise en ligne : dimanche 25 janvier 2015

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

[Article et vidéo trouvé sur le site de France 3 Alpes](#)

Par Yoann Etienne Publié le 15/12/2014 | 18:59, mis à jour le 15/12/2014 | 19:23

environnement

En Savoie, les opérations de curage des fonds du Lac du Bourget ont débute

Le chantier, complexe en raison de l'écosystème, devrait durer jusqu'au mois d'avril. Il s'agit de désenvaser les fonds du lac du Bourget et d'extraire près de 33.000m3 de sédiments pour abaisser le niveau de 40cm de façon à permettre la croissance des roselières.



Curage environnement

En Savoie, les opérations de curage des fonds du Lac du Bourget ont débuté

Le chantier, complexe en raison de l'écosystème, devrait durer jusqu'au mois d'avril. Il s'agit de désenvaser les fonds du lac du Bourget et d'extraire près de 33.000m3 de sédiments pour abaisser le niveau de 40cm de façon à permettre la croissance des roselières.

Reportage.

Plusieurs ports du lac du Bourget ont été 'vidés' de leurs bateaux pour laisser place aux engins de curage. Au total, 26 bassins de 16 ports sont concernés. En ce mois de décembre, les travaux débutent au port des 4 chemins, dans la zone de loisirs des Mottets, sur la commune de Viviers-du-lac.

Le chantier va s'étaler jusqu'à la fin du mois d'avril pour désenvaser les fonds du lac. Les opérations ne sont pas anodines avec des engins spécialisés capables de transporter des milliers de tonnes de vase et la nécessité de creuser sans abîmer un écosystème des berges fragiles (roselières, oiseaux qui viennent nicherâ€!).

```
<div style='width:512px;height:288px;margin:0 auto;overflow:hidden;' class='video_placeholder' ><video
src="IMG/flv/curage.flv" height="288" width="512" poster="" class="video-jwplayer" data-player="{
file:'IMG/flv/curage.flv', height:288, width:512, wmode:'window', image:", title: 'Curage des ports du lac du
Bourget ', description: 'Reportage de Marie-Eve Constans, Yves-Marie Glo et Laëtitia Di Bin Opération de curage
au Lac du Bourget Intervenant : Claude Beaurain, chef de chantier', 'skin':
'plugins/auto/video_accessible/jwplayer/skins/carbon/carbon.zip', controlbar: 'bottom', dock: 'false', autostart:
false, 'viral.onpause':'false', 'viral.oncomplete':'false', 'viral.allowmenu':'false' }" >
```

Curage des ports du lac du Bourget

Reportage de Marie-Eve Constans, Yves-Marie Glo et Laëtitia Di Bin

Opération de curage au Lac du Bourget

Intervenant : Claude Beaurain, chef de chantier

[Télécharger le plug-in Flash](#)

Depuis des décennies, les sédiments s'entassent au fond de l'eau. En tout, 33.000m³ de boues vont être évacués, l'équivalent d'un stade de football. Les boues seront ensuite contrôlées et emmenées vers la plaine de la Coua ou transférées vers une décharge adaptée en région lyonnaise pour les plus polluées. 2% environ de ces sédiments sont en effet pollués (environ 700m³). Une pollution au PCB notamment qui proviendrait des anciennes usines des alentours.

Il faut savoir qu'avant leur interdiction en France en 1987, les PCB (polychlorobiphényles) ont été très utilisés particulièrement dans les années 70, notamment dans les transformateurs. On les nomme communément "pyralènes". Ils sont désormais classés comme toxiques, polluants et "cancérogènes probables".

Objectif : abaisser le niveau du lac

Le curage doit permettre d'abaisser de 40cm le niveau du lac par rapport à sa côte hivernale. Renouvelée tous les 4 ans, cette baisse permettra "d'exonder" les roselières, de minéraliser les sols, d'accroître le niveau de germination et ainsi de favoriser leur développement.

Les roselières recèlent de nombreuses richesses écologiques et fonctionnelles. Elles servent d'habitat et d'abri pour de nombreuses espèces animales. Elles participent aussi à l'épuration des eaux et en fonction de leur densité, protègent les écosystèmes situés à l'arrière.

Il y en avait 50 hectares sur le lac il y a 30 ans, il en reste la moitié aujourd'hui.

Un chantier d'1,7 million d'euros

Le montant des travaux sera pris en charge pour moitié par l'agence de l'eau et la région. Les plaisanciers mettront également la main à la poche par l'intermédiaire de la redevance qu'ils paient chaque année.